



Gesper GDPR

Votre application pour simplifier
la gouvernance GDPR au sein de Gesper

Microtis

Le numéro 1 des logiciels RH
au Luxembourg.

microtis.lu



GENERALITES

Le Règlement Général sur la Protection des Données **privées** (RGPD/GDPR) demande aux entreprises établies sur le territoire de l'Union Européenne ou offrant des biens ou services vers l'UE, traitant des données privées, de répondre à un ensemble d'obligations dans le but de garantir la protection des droits et des libertés des personnes impliquées par ces traitements.

Toutes les sociétés concernées ont jusqu'au **25 mai 2018** pour se mettre en conformité pour répondre aux exigences mentionnées au sein de ce nouveau règlement.

L'accent sera désormais porté sur la responsabilité des organismes. Les traitements de données à caractère personnel n'auront plus à faire l'objet d'une autorisation préalable (dossiers **CNPD**). Les entreprises devront néanmoins être capables de documenter et de justifier leur conformité à tout instant.

GESPER GDPR DASHBOARD (GGD)

La gamme GESPER gère un grand nombre de données à caractère personnel au sein de ses différents modules. Conscient de la complexité de gestion engendré par la réglementation GDPR, MICROTIS a décidé de mettre en place un logiciel dédié à cette problématique.

Destiné au DPO et aux responsables RH, ce module GESPER rassemble un ensemble de fonctionnalités utiles dans le cadre du traitement des données à caractère personnel au sein de la suite logiciel RH Gesper. Il n'est pas obligatoire mais facilite grandement l'administration de ce type de données.

GESPER GDPR Dashboard centralise les informations présentes au sein de la base de données Gesper et provenant des différents modules qu'il s'agisse de Gesper Salaires, Gesper Personnel, Gesper Formation, Gesper Recrutement, Gesper Evaluation, Gesper Timesheet et MyGesper.

FONCTIONNALITES

GESPER GDPR Dashboard contient les fonctionnalités suivantes :

CONSENTEMENT DES UTILISATEURS

Au sein des différents modules GESPER, l'utilisateur sera invité à donner son consentement (ou non) quant à la politique d'utilisation des données à caractère personnel dans les logiciels.

GESPER GDPR Dashboard permet de faire un relevé de l'acceptation ou du refus des conditions d'utilisation. Un refus doit être motivé et le motif est visible dans l'application.

MICROTIS S.A.

55, Route d'Arlon
L-8410 STEINFORT

Tél. +352 37 97 77 1 Fax +352 37 97 77 37

E-mail information : info@microtis.lu

<http://www.microtis.lu>

FONCTIONNALITES (SUITE)

JOURNALISATION APPLICATIVE / DETAILLEE

Chaque application Gesper effectue une journalisation dans le cas où un utilisateur effectue une des opérations suivantes :

- Export de données à caractère personnel sous forme de fichier Excel ou texte
- Impression de données à caractère personnel hormis les documents standards RH
- Envoi d'emails contenant des données à caractère personnel
- Acceptation ou refus des conditions d'utilisation par les utilisateurs

Une journalisation détaillée est également prévue par laquelle le système enregistre la nature des différents données exportées (mais pas la valeur de ces données). Cette journalisation est notamment utilisée dans la détection des fuites de données (voir ci-dessous).

FUITES DE DONNEES

Grâce à GESPER GDPR Dashboard, le DPO peut détecter les éventuelles fuites de données et sera averti par email en cas de fuite importante (à venir). Il pourra connaître l'utilisateur à l'origine de la transaction, le logiciel où la transaction a été initiée, l'écran de lancement ainsi que le nombre d'enregistrements exportés.

SUPPRESSION / ANONYMISATION

Chaque champ contenant une donnée à caractère personnel sera versé dans un groupe pour lequel il sera possible de

- Définir la durée de conservation de la donnée
- Choisir le type d'intervention à effectuer sur la donnée (suppression ou anonymisation)

Une procédure automatisée pourra ensuite être lancée par le DPO afin de décider de supprimer ou d'anonymiser en bloc les données arrivant à échéance. Un système de rappel sera également disponible pour avertir le DPO d'une suppression / anonymisation à effectuer (à venir)

EXTRACTION DES DONNEES

Les salariés gérés dans les applications GESPER ont la possibilité de demander à recevoir toutes les informations que son employeur détient sur lui. GESPER GDPR Dashboard permettra d'exporter en bloc en format texte toutes les informations stockées dans la base de données et concernant une personne en particulier. Les informations seront extraites telles que stockées dans la base de données. (à venir)

SERVICE APRES-VENTE

GESPER GDPR Dashboard est couvert par un contrat de maintenance permettant de recevoir les nouvelles versions développées suite à des changements légaux ou à des ajouts de fonctionnalités. MICROTIS propose également un contrat de support adapté aux besoins propres de chaque entreprise.

Le site Internet de MICROTIS (<http://www.microtis.lu>) contient une zone réservée aux clients permettant de télécharger les dernières versions des logiciels de MICROTIS.